NOS MÉTIERS

Le Vérificateur des installations et des équipements

DÉFINITION

Il vérifie la conformité des installations et des équipements dans le cadre de mises en service ou de contrôles périodiques. Cela peut concerner les installations et équipements utilisés dans le cadre d'une activité ou d'un chantier.

DOMAINES D'INTERVENTION







électriques

de levage

Echafaudage

Ancrage et ligne de vie

Installations techniques en ERT et ERP

Installations thermiques

Porte et portail







jeux

Assurances

Code du travail

Réglementation incendie

Obligations

Exploitant d'un bâtiment

> Vérificateur polyvalent

Auditeurs pour l'exploitant du bâtiment





Avant l'inspection

Avis technique





Examen visuel et mesures



Tests et essais de fonctionnement (maintien de la conformité)





Après l'inspection



Rapport imposé par la réglementation

non-conformités relevées lors du contrôle.



C'est ce document qui doit être présenté aux autorités compétentes (assureurs).

LE PROFIL TYPE DU VÉRIFICATEUR

90% **Terrain**

10% **Bureau**

- **Autonomie**
- Relationnel
- **Polyvalence**



Construction & Exploitation